

Mohamed Gahche, député indépendant

«Le retour des Algériens est difficile mais pas impossible»

Propos recueillis par

Nouria Bourihane

Comment avez-vous eu l'idée d'organiser ce colloque sur la communauté algérienne établie à l'étranger ?

C'est la deuxième rencontre du genre. La première rencontre a été organisée par le ministère des Affaires étrangères en 2002. Mais c'est la première rencontre organisée par l'APN. Une réunion a eu lieu entre les députés au siège de l'APN en mars dernier, au cours de laquelle le président de la commission étrangère, M. Abdelhamid Si Afif, avait proposé d'organiser une rencontre avec la communauté algérienne installée à l'étranger et la possibilité de l'inciter à revenir en Algérie pour participer à la construction de notre pays. J'avais proposé de passer par les animateurs de la société civile dans les différents pays. Les présidents des associations sont en contact direct avec les habitants installés dans leur région, ils les connaissent bien, ils les représentent à chaque manifestation ce qui leur permet d'entamer un travail de longue haleine avec eux. La proposition a été donc retenue, et c'est ainsi que nous avons commencé le travail chacun dans la région qu'il représente. Nous sommes huit députés qui représentons la communauté algérienne installée dans certains pays du monde. Le député de la région Afrique et Maghreb s'est chargé de mobiliser la communauté installée en Tunisie, Maroc et en Egypte. Celui du Moyen-Orient a invité les Algériens installés en Syrie, Dubaï et Arabie saoudite. Les députés de France ont fait de même, chacun sur son territoire. Celui d'Europe s'est chargé de prendre attache avec la communauté de Belgique, Hollande, et d'Angleterre. Le même travail a été fait à destination des émigrés de la zone 6, c'est-à-dire le Canada, les Etats-Unis et l'Océanie. La communauté installée en Russie n'a pas été conviée à ce rendez-vous, faute de vol direct vers l'Algérie.

Comment s'est fait le travail de préparation et la présentation de l'idée à la communauté que vous représentez ?

Je me suis déplacé dans plusieurs provinces où sont installés les Algériens pour entamer des discussions avec eux, leur expliquer l'idée et l'objectif de cette rencontre. J'ai rencontré des Algériens établis à Washington, New York, Philadelphia, Californie, Chicago, Boston, Houston, Saint Francisco, Floride, puis je me suis déplacé au Canada où j'ai rencontré plusieurs représentants de la société civile.

Comment la communauté émigrée a-t-elle apprécié cette initiative ?

Les Algériens que j'ai rencontrés dans cette région ont apprécié l'idée de venir en Algérie pour débattre des moyens qui leur permettront de mettre leurs connaissances et leur savoir-faire au service du développement de l'Algérie.

Parlez-nous de votre communauté.

Elle est composée de 25 personnes venues du nord de l'Amérique. Ce sont des cadres appartenant à différents horizons. Il y a des ingénieurs, des business men, des économistes de renommée mondiale, des chercheurs, des universitaires, des cadres et hauts fonctionnaires au sein du gouvernement américain.

Quels sont selon vous, les moyens les plus sûrs pouvant inciter ces cadres algériens, qui se sentent redevables envers leur pays, à participer au développement de l'Algérie ?

D'abord, je tiens à dire que cette mission est difficile mais elle n'est pas impossible. L'expérience acquise par notre communauté installée partout dans le monde peut être d'un apport inestimable dans la réussite du processus de développement et de relance des différents domaines d'activité économique, sociale, technologique et enfin le domaine des ressources humaines. Deux seules et principales raisons ont poussé ces cadres compétents à quitter le pays, à savoir les possibilités offertes en matière de travail ainsi que la qualité et le niveau de vie assez appréciable. On peut réussir dans la concrétisation de cette mission en apportant des éléments de réponse aux préoccupations exprimées par cette communauté. C'est ce que je placerais dans le chapitre des conditions que notre Etat est appelé à fournir à ses enfants. La communauté de la zone six souhaite, dans ce contexte, régler un certain nombre de problèmes qui continuent de la maintenir loin du pays. Elle réclame l'ouverture d'une ligne aérienne aux Etats-Unis, d'un consulat général à New York et en Californie doté d'attaché technologique. Les Algériens installés dans cette région réclament l'arrivée, au moins une fois par an, de la commission militaire pour procéder à la régularisation de la situation des jeunes n'ayant pu passer leur service militaire. Le rapatriement des dépouilles mortelles constitue une préoccupation majeure des émigrés qui exigent à ce que ce travail soit fait par la compagnie nationale comme étant un droit et un privilège et non une obligation de la part des autorités algériennes. Toujours dans le souci de garder un lien avec le pays, les membres de cette communauté souhaitent acquérir des biens immobiliers en passant pas les services de consulats et des ambassades. Mais les procédures ne sont toujours pas mises en place. Le second chapitre porte sur les services que peut apporter cette communauté au pays. Là, ils exigent un salaire décent qui reflète les efforts qu'ils fournissent dans leur travail, ce qui leur permettra de garder le niveau de vie auquel ils se sont habitués dans les pays où ils sont installés. La solution à cet handicap, qui continue de décourager un bon nombre d'émigrés, serait de leur permettre de bâtir un investissement direct dans des projets porteurs, chacun dans son domaine d'activité, en leur accordant des facilitations en matière de crédits bancaires, fiscale et foncière. Cela va permettre la création de postes d'emploi, de richesse et un transfert des technologies.

Quelles sont les observations ou les reproches exprimés par cette communauté ?

En général, les membres de la communauté algérienne installée à l'étranger s'interrogent sur le suivi qui sera consacré à ce type d'initiatives, surtout qu'il y a eu des expériences similaires par le passé sans résultat concret. Ils s'interrogent également sur la durée que prendra la mise en application des recommandations de ce colloque. Je proposerai, dans ce contexte, d'installer un comité de suivi dans tous les pays pour permettre aux membres de la communauté d'avoir un aperçu clair et détaillé sur la suite qui sera accordée à cette conférence. Il est également important de souligner la nécessité de consacrer un budget spécial pour la communauté algérienne installée à l'étranger dans le cadre de la loi de finances. Une mesure qui permettra de mettre le paquet pour motiver cette communauté et qui donnera un meilleur retour sur l'investissement.

N. B.